

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 856

présenté par
M. Véran

ARTICLE 25

I. – Après l’alinéa 1, insérer l’alinéa suivant :

« 1° A. – Au septième alinéa du I de l’article L. 531-5, les mots : « à l’alinéa précédent » sont remplacés par les mots : « au cinquième aliéna du présent I » ; ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 16, substituer aux mots :

« à l’alinéa précédent »

les mots :

« au cinquième alinéa du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.